

ABONNEMENT

Saumur: Un an 30 fr. Six mois 18. Trois mois 8. Poste: Un an 35 fr. Six mois 18. Trois mois 10.

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 27 AVRIL

INFORMATIONS

Si jamais élection a été entachée de candidature officielle, c'est bien à coup sûr celle de M. Florens qui, étant à la fois candidat et ministre des affaires étrangères, mit le ministre au service du candidat, et ne fut élu pourtant qu'à une infime majorité de 613 suffrages.

Le sixième bureau, chargé d'examiner les opérations électorales, avait conclu à l'invalidation, et hier, à la Chambre, M. Achard a vigoureusement appuyé les conclusions du bureau. Quoi qu'il en soit, l'élection scandaleuse du ministre a été validée par 346 voix contre 438.

Il paraît probable que, aujourd'hui ou demain samedi, les Chambres se prorogeront jusqu'au 20 mai à raison des élections municipales qui ont lieu les 6 et 13 mai et de la nomination des maires qui aura lieu immédiatement après.

L'Union des Droites s'est réunie hier sous la présidence de M. de Mackau. La réunion, saisie par quelques-uns de ses membres des questions de politique générale, a été unanime pour affirmer une fois de plus que la politique reste placée sur le terrain de la dissolution, de la révision et de la consultation du pays.

FLOQUET ET LOCKROY

L'un des membres assurément les plus avisés du conseil des ministres, M. Lockroy, paraît manifester une confiance des plus médiocres dans les destinées de la barque qui porte en ce moment « Floquet et sa fortune ». M. Lockroy se refuse absolument à signer, comme l'ont fait la plupart des autres députés de la Seine, la protestation de M. Anatole de la Forge contre le boulan-

gisme. « Si Floquet la signe, dit-il, je la signerai. » Touchante modestie chez le Premier Élu de Paris. Mais Floquet s'empresse de répondre qu'ayant opté pour les Pyrénées-Orientales :

« Les choses de Paris ne le regardent plus. »

C'est un assaut d'humilité ministérielle : « Après vous, Monsieur le Premier Ministre. » — « Après vous, Monsieur le Premier Élu de Paris. »

LA BONNE NOUVELLE

Un sénateur disait dans la galerie des bustes : « Votons bien vite la réduction du service militaire pour offrir cette bonne nouvelle aux électeurs communaux de la semaine prochaine. »

Ce sera tout le secret du vote du Sénat. On en pourrait souhaiter de plus patriotiques.

Quant à la « bonne nouvelle », nous nous demandons ce que les électeurs répondraient à l'aimable messager qui viendrait leur dire : « L'incendie va gagner votre maison. Mais soyez tranquille, nous avons mis toutes les pompes hors d'usage. »

Manifestement ils sauteraient sur leurs fourches et n'auraient point tout à fait tort. Eh bien ! la nouvelle de l'acceptation de la loi de désorganisation militaire serait exactement aussi « bonne » que celle que nous venons de supposer.

LES PETITS CADREUX DE M. CARNOT

On assure qu'une véritable pluie de décorations va s'abattre sur le corps médical bordelais à l'occasion de la visite du Président de la République. Parmi les nouveaux légionnaires désignés, on cite deux professeurs de la Faculté et un praticien qui remplit depuis de longues années des fonctions publiques gratuites. L'administration des hospices aurait aussi sa part dans cette distribution de récompenses. Un de ses membres les plus actifs serait promu au grade d'officier de la Légion d'honneur.

En outre, M. Lockroy distribuerait une demi-douzaine de palmes académiques.

CE QUE FAIT M. BOULANGER

Il va banqueter ; c'est du moins ce que la Paix a annoncé :

« Est-ce le commencement d'une série ? »

M. Boulanger a invité à un grand banquet, qui doit avoir lieu aujourd'hui vendredi, au café Riche, un certain nombre de personnages politiques ou soi-disant tels.

Plusieurs députés, parmi ceux qui jusqu'à ce jour ne se sont pas prononcés, mais que l'on considère comme susceptibles de se rallier, ont reçu une lettre d'invitation. Nous pouvons citer entre autres M. Lacôte, député de la Creuse. Il montrait hier sa lettre à quelques-uns de ses collègues et notamment à M. Clémenceau, qu'il avait l'air d'interroger. Après quelques instants d'hésitation, il a écrit sur une de ses cartes pour refuser l'invitation qui lui a été adressée.

La lettre de M. Boulanger commence par ces mots : « Mon cher ami ».

Nous pouvons ajouter que le banquet a été commandé pour cinquante convives. »

M. Boulanger a eu de nombreuses déconvenues. Il s'est attiré bien des refus.

CE QU'IL NE FAIT PAS

On lit dans le Radical :

« Le général avait promis de s'occuper de la révision ; samedi, la question était à l'ordre du jour des bureaux, le général n'est pas venu au Palais-Bourbon. »

Lundi, on s'occupait du ministère de la guerre et par conséquent de la défense nationale, le général brillait encore par son absence. »

UN NOUVEL ORGANE BOULANGISTE

On annonce l'apparition d'un nouvel organe boulangiste, la Presse, l'ancien de M. de Girardin, dont la propriété a été acquise récemment par les commanditaires du général.

On prétend que M. Bardoux, président un

banquet à Lyon, aurait laissé entendre que le gouvernement était disposé à faire arrêter M. Boulanger s'il accentuait son attitude dictatoriale.

Le Parti national, qui reproduit cette nouvelle, dit :

« Ce qui est certain, c'est que si la République peut être sauvée en France, elle ne le sera à coup sûr que par ceux qui l'ont fondée... ou par ceux qui serviront la même politique. »

Malheureusement, la République ne peut plus être sauvée ; cela apparaît clairement à tout le monde et le Parti national ne tardera point à s'en convaincre.

La Déclaration du Comte de Paris et la Presse

Si l'on pouvait avoir le moindre doute sur la saisissante opportunité de la Déclaration royale, il suffirait, pour s'en défaire, de prêter l'oreille au langage des journaux monarchiques et des journaux républicains.

Non moins que les chaleureuses adhésions des premiers, les efforts tentés par les seconds pour atténuer l'importance ou dénaturer le caractère de la Note, témoignent que Monsieur le Comte de Paris a dit ce qu'il fallait dire au moment où il convenait de la dire.

Nous ne nous attarderons pas aux appréciations de la presse de gauche ; elles sont injustes, — ce qui nous est égal : elles trahissent les inquiétudes de leurs auteurs, — ce qui n'est point pour nous déplaire.

Quant à la presse monarchique, elle est unanime dans l'expression d'une respectueuse approbation et de sa reconnaissance.

Dans l'Autorité, M. de Cassagnac dit :

« Non seulement cette royauté de Monsieur le Comte de Paris ne se laisse pas devancer par les événements, mais voici qu'elle se met résolument à leur tête et entend les stimuler, les diriger, les conduire. »

Monsieur le Comte de Paris a compris le mouvement qui s'opère.

42 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FIN D'UN ROMAN

SUITE DE

L'Institutrice à Berlin

PAR M^{lle} MARIE MARÉCHAL.

Les journées de Giselle étaient fort peu occupées, aussi les heures lui paraissaient-elles d'une lenteur désespérante.

La jeune fille aimait le travail et elle s'en trouvait totalement privée.

Quand elle avait décidé quelle pelisse et quelle robe devait mettre le splendide bébé, quand elle l'avait accompagné à la promenade, que lui restait-il à faire, sinon de se mettre aux tapisseries de la baronne ?

Celle-ci avait imaginé de commencer l'aménagement d'un fumoir pour le jeune Wilhelm.

Quant aux livres qui remplissaient l'ancienne chambre de Giselle, on n'avait pas jugé bon de les transporter à son nouveau logis ; elle n'avait donc pour ressources de lecture que la bibliothèque en formation, placée dans la pièce qu'elle occupait.

Privée d'occupations positives, la jeune fille avait sans cesse à se mettre en garde contre les regrets du passé. Bien qu'elle ne fût pas de nature à se bercer d'illusions, à s'égarer à la suite de

chimères, sa pensée se reportait sans cesse malgré elle vers un temps écoulé sans retour, vers des lieux qu'elle ne devait plus jamais revoir. Pour elle, le présent ne contenait aucun germe de bonheur ; aussi, en dépit de tous ses efforts, son imagination l'entraînait-elle sans cesse vers le passé.

L'imagination !

Cette superbe puissance, ennemie de la raison, comme l'a dit Pascal, qui se plaît à la contrôler et à la dominer, pour montrer combien elle peut, en toutes choses, établir dans l'homme une seconde nature. Elle a ses heureux, ses malheureux, ses sains, ses malades, ses riches, ses pauvres. Elle fait croire, douter, nier la raison. Elle a ses fous et ses sages, et rien ne nous dépite davantage que de voir qu'elle remplit ses hôtes d'une satisfaction bien autrement pleine et entière que la raison.

Giselle, douée d'une imagination riche et puissante, avait toujours lutté contre elle avec un rare bonheur. Elle avait su donner la direction à ses mouvements, lui donner le frein nécessaire, la mettre au pas en un mot.

Dans la nouvelle situation qui lui était faite, son esprit isolé de plus en plus du monde réel commençait, lui semblait-il, à s'en aller à la dérive. Oh ! comme elle regrettait les heures d'études avec Frida, les lectures sérieuses, et tout cet ensemble d'une existence laborieuse et bien rem-

plie ! En ce temps-là, le souvenir qu'elle repoussait sans cesse ne lui arrivait que comme un lointain écho, comme une sorte d'ondulation affaiblie. L'image de l'absent se décolorait peu à peu, ou du moins elle lui apparaissait comme une statue de bronze ou de marbre. Aujourd'hui, l'image devenait vivante. Semblable à Prométhée, elle faisait descendre le feu du ciel dans la statue qui s'animaient, parlait, agissait comme elle l'avait vu faire autrefois.

Elle l'avait vu se pencher sur ce métier à tapisserie pour admirer les dessins composés par elle : elle se représentait les leçons d'autrefois, quand il y assistait avec cette muette sympathie qu'elle avait su deviner de prime abord.

C'était une réminiscence du passé, si entière, si complète qu'elle touchait à l'hallucination.

Alors Giselle, pour effacer ce rêve toujours croissant, se plongeait dans la prière, ou bien encore emportait son ouvrage auprès de Méa et s'efforçait de prêter une oreille attentive aux discours loquaces de la brave femme. Elle appelait à son aide toutes les forces de sa raison pour discipliner cette imagination errante et vagabonde.

— Oh ! Frida, disait-elle avec larmes, quand viendrez-vous, enfant chérie, me rapporter la paix ? Mon Dieu, rendez-la-moi ! répétait-elle sans cesse.

Jusqu'à ce jour la croix portée courageusement

ne l'avait jamais fait fléchir ; mais au moins dans la terre désolée, aride, desséchée, où s'accomplissait son douloureux pèlerinage, elle voyait pousser sous ses yeux, par ses soins, une petite fleur charmante qui promettait pour l'été une abondante moisson.

Un matin, quand tout dormait encore à l'hôtel, — ou était en plein hiver — elle descendit à petits pas le grand escalier, traversa le vestibule et la cour et passa sous les yeux encore endormis du concierge qui la regarda avec stupefaction.

C'était une grande audace à elle que de prendre ainsi un congé d'une heure au milieu de la semaine. Bien des fois déjà, elle en avait eu la tentation ; elle y avait toujours résisté par crainte de reproches qu'on ne lui aurait certes pas épargnés, mais ce jour-là, elle céda à un double attrait : à l'appel du bon curé qui lui avait assigné rendez-vous à la messe de six heures, messe célébrée pour Raoul et pour elle, avait-il dit, et ensuite à la voix de son propre cœur qui l'invitait à se rendre à la cathédrale.

N'était-ce pas là qu'elle avait l'habitude de déposer son fardeau ?

Comme il paraissait moins lourd lorsqu'elle le repré-

Or, ce jour avait pour elle des douleurs toutes particulières. Il lui apportait des souvenirs cuisants. C'était l'anniversaire de celui où Raoul

Il le définit d'une façon lumineuse.
Et il s'en empare avec une tranquille audace, l'audace de ceux qui ont foi dans leur mission providentielle.
Nous sommes d'autant mieux placé pour apprécier le manifeste de Monsieur le Comte de Paris, que nous ne comptons point parmi les serviteurs du Prince et que nous sommes, par conséquent, plus aptes à reconnaître cette étonnante virilité d'esprit, qui, de chaque parole, fait un acte, qui, s'imposant tout à la fois à ses amis et à ses adversaires, exerce une influence considérable sur l'opinion du pays.

On lit dans le *Monde* :

« Un désir aussi profond que légitime de changer ce qui se fait jour dans le pays : il se traduit par la formule : révision.
Mais Monsieur le Comte de Paris indique avec raison qu'il ne saurait suffire de détruire le régime sous lequel nous vivons encore, exposés à en mourir. Ce qu'il faut, c'est une solution ; et il n'y en a qu'une.
Pour la France, nous voulons cette solution : « avec l'aide de Dieu » nous la réaliserons. »

On lit dans la *France nouvelle* :

« Ce sage et ferme langage répond aux sentiments du pays, auquel la République ne garantit ni l'ordre ni la liberté. Comme le dit Monsieur le Comte de Paris, la Monarchie peut seule, avec l'aide de Dieu, travailler efficacement au relèvement de la patrie. Elle sera la synthèse des forces nationales dont elle est le suprême espoir. »

L'*Univers* dit :

« Quoi qu'il arrive, nous félicitons Monsieur le Comte de Paris d'avoir parlé. Il le devait à la France et à lui-même. »

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT CARNOT

A Limoges

VILLE NATALE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Mercredi, à 3 heures 55, le train présidentiel entre en gare des Bénédictins.

Un coup de canon annonce l'arrivée du Président de la République.

Aussitôt les cloches des églises sonnent à toute volée, pendant que les pièces d'artillerie tonnent à intervalles réguliers pour exécuter la salve réglementaire de 101 coups de canon.

M. Carnot est reçu sur le quai de la gare par M. Joly, maire de Limoges, accompagné des représentants de la Haute-Vienne et du conseil municipal.

Le préfet, M. Stehelin, est allé au-devant du Président à Saint-Sulpice-Laurière.

Le maire souhaite la bienvenue au Président.

Voici l'allocution du maire :

« Monsieur le Président,

« Au nom du Conseil municipal, au nom de la ville de Limoges tout entière, je suis heureux de souhaiter la bienvenue au Président de la République française, au petit-fils de l'illustre Carnot, l'organisateur de la victoire, à notre compatriote enfin qui a bien

voulu se souvenir que la ville de Limoges était sa ville natale. »

M. le Président répond par quelques paroles de remerciement empreintes de beaucoup de bienveillance et d'amabilité.

Après avoir serré la main aux sénateurs, députés, généraux, membres du conseil général et du conseil municipal, le Président monte en voiture aux cris de : Vive Carnot ! Vive la République ! poussés par le public autour de la gare et sur le Champ-de-Juillet.

Au moment où le Président entre dans la cour de la gare, les tambours battent aux champs.

Le Président s'est levé plusieurs fois pour saluer le peuple qui l'acclamait.

Puis le cortège débouche dans l'avenue de la Gare, précédé d'un magnifique escadron de gendarmes en grande tenue.

Plusieurs cris de vive Carnot ! vive la République ! vive la France !

Le cortège s'organise dans les salles d'attente de la gare splendidement décorées et les personnages montent dans les voitures de gala pour se rendre à la préfecture après avoir traversé les principales rues de la ville.

Toute la garnison est sous les armes et rend les honneurs conformément au règlement sur le service des places.

Le cortège arrive au milieu d'acclamations nombreuses, boulevard de la Pyramide, et s'arrête devant le n° 44, qui est la maison natale du Président de la République.

Une délégation présente au Président un fac-similé de la plaque commémorative qui sera apposée sur cette maison, et qui portera l'inscription suivante :

ICI EST NÉ LE 11 AOÛT 1837

MARIE-FRANÇOIS SADI CARNOT

Proclamé Président de la République française le 3 décembre 1887

Cette plaque a été inaugurée le 25 avril 1888, Jour de l'Entrée Solennelle de M. Sadi Carnot dans sa ville natale, à l'occasion de son premier voyage officiel sur le territoire français.

M. Stehelin, Préfet de la Haute-Vienne. M. Joly, Maire de Limoges.

Pendant qu'on rend cet hommage à notre illustre compatriote, l'excellente musique du 63^e joue la *Marseillaise*.

Le cortège repart ensuite et arrive à la préfecture, où l'attendaient les membres de la cour et du tribunal en robes.

Les diverses autorités, administrations et corporations, sont présentées par M. le préfet à M. le Président, qui dit à chacun quelques paroles bienveillantes.

A six heures, le Président de la République et les ministres, entourés d'une nombreuse assistance, arrivent au musée Dubouché où ils sont reçus par le directeur de l'École des Arts décoratifs, M. Louvrier de Lajollais.

Enfin, à 7 heures, à lieu à l'Hôtel de Ville, dans la grande salle des fêtes, un banquet de 300 couverts.

A neuf heures, retraite aux flambeaux par les musiques, fanfares, tambours et clairons de la garnison.

Après le banquet, à 9 heures 1/2, à lieu la réception ouverte, pendant laquelle M. le

Président de la République se tient dans la salle du conseil municipal, magnifiquement décorée à cet effet.

Après avoir couché à la préfecture, le Président de la République est parti hier matin à 8 heures 30 pour Agen.

(France militaire.)

Nous lisons sous la signature Ch. Dupuy :

« La réception de mercredi soir à la mairie de Limoges a été une véritable cohue. Le Président s'est retiré au milieu de cris entremêlés de : Vive Carnot et vive Boulanger. »

« Départ hier matin pour Agen. Nombreuse population. Pas de manifestation. »

« 101 coups de canons sont tirés. »

« Sur le parcours jusqu'à Périgueux, des cris très nombreux, notamment à Thiviers, de « Vive Boulanger ! »

« Dans la gare de Périgueux, le Président reçoit le clergé, les fonctionnaires et les corps constitués. Echange de banalités sur présentation. »

« La population est retenue loin de la gare. »

« A la sortie de la gare de Périgueux, le train présidentiel est accueilli par les cris de « vive Boulanger » mêlés de coups de sifflets. »

« Cette manifestation que les agences officieuses ne manquent pas de qualifier de sympathique se poursuit sur le parcours. »

« Il faut constater cependant que les cuisiniers du train présidentiel ont été l'objet d'une chaleureuse ovation. »

« Plus on avance, plus l'hostilité des populations semble s'accroître. »

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

PASSAGE DU PRÉSIDENT CARNOT à Saumur

On sait que M. le Président de la République, partant de Rochefort mardi prochain, 4^e mai, dans la matinée, regagnera Paris par la ligne de l'Etat.

M. Carnot traversera donc l'arrondissement de Saumur et passera en gare de cette ville vers 4 heures après midi.

On a dit, au début, que M. Combier devait faire des démarches qui n'ont pas abouti ; mais, aujourd'hui, il pourrait obtenir mieux qu'un arrêt de quelques minutes à notre gare.

Le préfet de Maine-et-Loire, nous dit-on, se rendra à Saumur pour saluer le Président de la République. Il se fera remplacer au conseil de révision qui se tiendra mardi à Chalonnes-sur-Loire.

Une délégation municipale de Saumur se joindra évidemment aux autorités pour faire honneur au Président de la République.

A toutes les stations de la ligne, même à celles où le train présidentiel ne s'arrêtera pas, les brigades de gendarmerie rendront les honneurs au chef de l'Etat.

Le train présidentiel se dirigera directement de Saumur à Vernantes, où il s'arrêtera deux minutes ; il arrivera vers 2 heures 45 à Château-du-Loir, où l'arrêt sera de cinq minutes ; une minute d'arrêt à Pont-de-Braye et une minute à Bessé-sur-Braye.

Le préfet de la Sarthe viendra au-devant de M. Sadi Carnot jusqu'à Château-du-Loir.

Parmi les invités qui, au départ de Paris, ont pris place dans le train présidentiel : Le colonel Lichtenstein, le directeur de la Compagnie d'Orléans ; M. Polack, secrétaire général du réseau de l'Etat ; le commissaire spécial des chemins de fer, MM. Arrière, Pierre Petit, chargé du service photographique ; Marq, chef de la police de l'Élysée, etc. Enfin, pour le service personnel de M. Carnot, un huissier de l'Élysée et trois valets de pied.

Le train spécial comprend une locomotive, un fourgon à bagages, un wagon-lit toilette, deux wagons-salons, un wagon-restaurant, deux wagons de première classe. Le premier wagon-salon est occupé par le Président et sa suite, le second par les ministres, les deux wagons de première classe par les représentants de la presse.

Les élections municipales

Le *Journal de Maine-et-Loire* fait remarquer qu'à Angers les candidatures radicales

prennent surtout la nuance *maçonnerie*. On nous assure, dit notre confrère, que les francs-maçons qui, comme on le sait, ne manquent pas de prétentions, ont notamment celle d'imposer à la ville d'Angers, s'ils triomphent, une municipalité composée exclusivement d'hommes appartenant à la franc-maçonnerie. Ils auraient même fait choix, dit-on, de M. Lafargue, leur grand chef, pour en faire le successeur de M. Moillé.

Il y a longtemps, pour Saumur, que c'est la nuance favorite, et nous ne pensons pas que cet état de choses doive se modifier. A chaque élection nouvelle, les électeurs saumurois manifestent qu'ils n'en ont pas assez du régime qui ne leur a amené jusqu'ici que gêne et ruine, et malgré la meilleure volonté de ceux qui voudraient leur venir en aide, on ne prévoit pas que ces mêmes électeurs puissent et veuillent se prêter à saisir la branche qu'on leur tendrait pour améliorer un état de choses qui n'a pas été favorable au commerce et à la prospérité de la ville.

CHAPELLE N.-D. DES ARDILLIERS

Exercices de l'Adoration perpétuelle, le samedi 28 et le dimanche 29 avril.

SAMEDI. — A 7 heures 1/2 du soir : ouverture des exercices ; complies, sermon, salut et exposition du T. S. Sacrement.

DIMANCHE. — 1^{re} messe à 4 heures, 2^e messe à 6 heures, 3^e messe à 7 heures ; — grand'messe et sermon à 8 heures.

Vêpres à 2 heures. Le soir, à 7 heures 1/2, clôture : complies, sermon, amende honorable, salut solennel et ouverture du mois de Marie.

Les sermons seront prêchés par M. l'abbé Robert du Botreau, ancien vicaire général de Moulins, et curé archiprêtre des Sables-d'Orléans.

Les personnes qui voudront prier dans la chapelle pourront gagner une indulgence plénière, accordée à l'occasion de l'Adoration perpétuelle.

FÊTES ET ASSEMBLÉES PROCHAINES AUX ENVIRONS

Dimanche 29 avril, première assemblée, dite de la Saint-Marc, à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Dimanche 6 mai, assemblée à la Croix-Verte.

Judi 40 mai (Ascension), assemblée à Villebernier.

Dimanche 43 mai, assemblée au Pont-Fouchard.

LE SALUT MILITAIRE

Le *Phare de la Loire* a reçu d'un officier la lettre suivante qui traite une question intéressante de politesse militaire :

« Croyez qu'il est fort désagréable à l'officier qui vient de saluer au passage une personne de la société civile, surtout si c'est une dame, de lire ceci dans son regard étonné : « Dieu ! quel sans gêne ; je lui croyais plus d'éducation. » C'est pourtant, ce qui, en notre ville, arrive à tout officier saluant militairement.

« Cette réflexion si désobligeante serait évitée si le règlement était pour tous fidèlement observé ; mais chaque jour, selon l'ancienne coutume, beaucoup d'officiers saluent du képi comme on salue du chapeau, et même du chapeau mou, ce qui, entre nous, est d'une élégance, d'un gracieux accompli.

« Je ne puis imposer aux officiers de la garnison le salut réglementaire — ce que fit à Rennes le général Zurlinden pour ses artilleurs — mais je voudrais que l'on soit mieux à Nantes qu'un officier saluant militairement toute personne et en toutes circonstances, ne déroge nullement aux règles sacrées de la politesse française. — UN OFFICIER. »

VILLE D'ANGERS

Grandes Fêtes vélocipédiques

Données, au JARDIN DU MAIL,

Par le Véloce-Club d'Angers

JEUDI, 10 MAI

A 2 heures. — Championnat de l'Ouest. Concours régional réservé aux membres de Sociétés vélocipédiques situées dans les départements de Maine-et-Loire, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Indre-et-Loire, Sarthe, Mayenne, et résidant eux-mêmes dans ces départements. Distance : 4,300 mètres (3 tours). Cinq prix.

A 2 heures 1/2. — Courses de bicyclettes réservées aux membres du V.C.A. 1^{re} série.

qu'elle croyait perdu avait été sauvé par cette tendresse mystérieuse et puissante qui, pour la première fois, s'était révélée à cette même heure.

Dans ce souvenir ineffaçable, elle faisait deux parts.

Le sauveur de son frère ! Elle ne voulait jamais l'oublier.

L'autre ! l'ennemi de la France ! elle demandait à Dieu d'effacer son image toujours vivante en elle.

Pauvre enfant ! quel problème difficile à résoudre ! Impossible, vous dirions-nous... si Dieu ne vous vient en aide.

Un petit quart d'heure après la messe, Giselle allait se diriger vers la sacristie lorsqu'elle vit l'abbé Greffit descendre la nef à pas pressés.

Il regardait tout autour de lui, et la cherchait des yeux sans doute, car, en la voyant, il ralentit le pas comme pour lui donner le temps de venir le rejoindre.

Giselle obéit à cette invitation muette.

Elle se dirigea vers la porte de l'église, les paupières baissées suivant sa coutume, et arriva ainsi jusqu'au bénitier. Comme elle se dégageait pour y prendre l'eau bénite, une main s'offrit à elle, trempée d'eau sainte. Elle leva les yeux...

Était-ce une hallucination ? Avait-elle été si peu exaucée dans sa prière, que l'image de l'absent eût pris un corps, une fois de plus, dans son

cerveau troublé ?

Oh ! non, elle ne pouvait s'y méprendre. La porte de l'église venait de s'ouvrir pour laisser passer quelques fidèles. Maintenant il émergeait en pleine lumière. C'était bien sa prunelle profonde où parmi les flammes de l'intelligence surgissait une lueur plus douce qu'elle y avait souvent surprise. Nul autre que cet œil gris de fer, l'œil gris des Kastow, ne pouvait exprimer à un si haut degré la virilité du caractère et la tendresse du cœur. Et cette allure de grand seigneur ! ce port d'une élégance exquise et sobre !... Il était là, ému, presque tremblant, offrant toujours du bout de ses doigts dégainés l'eau sainte qu'elle ne se décidait pas à prendre.

— Giselle, murmura-t-il, au nom de votre Dieu qui est le mien...

Elle poussa un soupir profond, leva les yeux au ciel avant d'accepter l'eau bénite, et murmura à son tour :

— Merci.

A qui s'adressait cette action de grâce ?

A Dieu qui lui permettait, presque au pied de ses autels, cette rencontre inespérée ?

A l'ami fidèle qui accourait à elle au plus profond de sa détresse ?

Ou bien, plutôt, avait-elle entendu les paroles qui devaient faire palpiter son cœur de fervente catholique ?

(A suivre.)

Juniores. Distance : 4,400 mètres (4 tours).
Six prix. 2^e série. Seniores. Distance : 2,850 mètres (2 tours). Quatre prix.
A 3 heures. — Courses de monocycles pour tous coureurs. Distance : 4,000 mètres (4 tours). Deux prix.
A 3 heures 1/2. — Grande internationale « bicyclettes ». Droit de courir : 5 fr. Distance : 5,700 mètres (4 tours). Quatre prix.
A 4 heures 1/4. — 2^e internationale « bicyclettes ». Distance : 2,850 mètres (2 tours). Réservée aux coureurs non primés de la grande internationale et ayant fourni au moins 2 tours. Cinq prix.
A 4 heures 1/2. — Internationale « tricycles ». Droit de courir : 3 fr. Distance : 2,850 mètres (2 tours). Cinq prix.
A 5 heures. — Handicap. Distance : 2,850 mètres (2 tours). Cette course est obligatoire, sous peine de déchéance, pour les lauréats des autres courses Bicycles et Tricycles. Deux prix.

DIMANCHE, 13 MAI 1888

Course de fond, de 1 heure à 5 heures. Droit de courir : 20 fr. Ce droit sera réduit à 10 fr. pour les coureurs ayant pris part aux courses du jeudi. Six prix. — La distance à parcourir pour être classé est de 90 kilom. Au dessus de 400 kilom., les coureurs auront droit à une prime supplémentaire de 5 fr. par kilom. d'excédent. En cas de mauvais temps, la Commission se réserve le droit de réduire ces distances.

Le soir, à 9 heures, distribution des prix, punch offert à tous les coureurs par le Véloce-Club, au siège de la Société (hôtel d'Anjou).

Avis très important : Aucune retenue ne sera prélevée sur les prix.

ANGERS. — Lundi soir, vers 6 heures, toute la rue Châteaugontier était en émoi.

Un jeune homme, nommé B..., légèrement pris de boisson, conduisait un cheval par la bride à l'hôtel de la Sirène; il demanda le n^o de la maison à deux agents de police. Ceux-ci voulurent l'arrêter : B... fit résistance. Alors les agents le saisirent, le terrassèrent, puis le traînèrent sous le porche de la Sirène, ils le maltraitèrent. L'un d'eux lui mit même le pied sur la poitrine.

A la vue de ces actes de brutalité, les voisins firent entendre des protestations énergiques; en quelques minutes il se forma un attroupement de plusieurs centaines de personnes. La foule criait : Laissez-le, ne le tuez pas, etc.

Les agents durent relâcher B... et ils dressèrent procès-verbal contre quatre habitants de la rue Châteaugontier.

Mais il paraît que, si des poursuites sont exercées, ce sera contre les agents. Ceux-ci, tout au moins, vont subir les conséquences de leur maladresse inqualifiable. (Journal de Maine-et-Loire.)

Mercredi, à Angers, place Saint-Martin, ont eu lieu les obsèques de M. Clavel, doyen des pasteurs protestants de France. Les

honneurs militaires ont été rendus au défunt, qui était officier de la Légion d'honneur, par un détachement du 435^e de ligne. M. Clavel, âgé de 82 ans, était beau père de M. Fausset, entrepositaire des tabacs.

POITIERS. — Mercredi devait avoir lieu la procession dite de la Saint-Marc, établie, depuis des siècles, pour demander à Dieu de bénir les moissons.

Au moment où de nombreux fidèles réunis à Sainte-Radégonde se préparaient à accomplir cet acte de foi, si justement populaire dans toute notre région agricole, le curé de la paroisse est venu annoncer que cette cérémonie n'aurait pas lieu. « Nous devons, a-t-il dit, selon l'usage traditionnel, aller en procession à la chapelle de Montbernage, lorsqu'un arrêté de M. le Maire, qui nous a été notifié hier soir à la dernière heure, est venu interdire cette procession. Nous allons donc nous rendre par groupes séparés à la chapelle de Montbernage où je chanterai la messe. »

Il en a été de même dans les autres paroisses de la ville où les processions habituelles n'ont pu avoir lieu.

Bornons-nous à enregistrer au passif de M. Thézard cette nouvelle atteinte à la liberté religieuse; aussi bien la conscience publique a déjà jugé le maire de Poitiers qui s'est fait l'exécuteur des basses œuvres des sectaires de la franc-maçonnerie. (Courrier de la Vienne.)

CONCOURS REGIONAL DE NANTES

Les fêtes du concours régional ont commencé samedi soir à Nantes par une retraite aux flambeaux très réussie.

Dimanche, le concours a été ouvert au public. Il est brillant et très nombreux pour les machines.

Le même jour, a eu lieu la fête de gymnastique. Malgré l'inclémence du temps, elle a été très belle. Les Sociétés de Nantes, Angers, Saint-Nezairé et Pont-Rousseau y ont pris part. Dans la tribune d'honneur on remarquait les généraux Forgemol et Jammont, le préfet, l'intendant militaire du 44^e corps, etc.

Vers six heures du soir, le ballon le *Nouveau-Monde* s'est élevé, emportant l'aéronaute Eugène Godard et un habitant de Nantes, M. Frogier.

La soirée a été remplie par une solennité pyrotechnique organisée sur le cours Cambronne. Le bouquet du feu d'artifice n'a été tiré que vers onze heures, au milieu des applaudissements de la foule.

Bibliographie.

MM. P. Viala et Paul Ferrouillat, professeurs à l'Ecole d'agriculture de Montpellier, viennent de publier chez Couler, éditeur à Montpellier, un manuel pratique pour le traitement des maladies de la vigne.

Le meilleur éloge que nous puissions faire de l'ouvrage que nous signalons à nos lecteurs, est de leur affirmer que jamais un livre n'a été plus absolument pratique.

Il indique en effet dans une première partie les caractères précis auxquels on peut reconnaître les diverses maladies de la vigne : *Mildiou, Black-Bot, Oidium, Anthracnose, Pourridié*; puis, dans une seconde partie, il en donne tout aussitôt, non seulement le remède, mais encore la manière de l'appliquer.

Les divers appareils, distributeurs de poudres, ou pulvérisateurs de liquides préservatifs, sont successivement décrits et discutés dans leurs principaux détails de construction et de fonctionnement. La compétence des auteurs est une garantie de la précision de cet ouvrage. — Prix 2 francs dans les bureaux du *Progress Agricole*, à Montpellier.

AVIS

Nous commencerons, sous peu de jours, un nouveau feuilleton intitulé :

LA PETITE-NIÈCE D'O'CONNELL

par M^{me} GERMAINE D'ANJOU

Ensuite, nous donnerons un œuvre toute locale due à la plume d'un écrivain très aimé de nos lecteurs, M. Ch. SAINT-MARTIN :

LA BARQUE ROUGE

Dans ce roman sont retracés tous les épisodes de l'inondation de la vallée de la Loire, au commencement du mois de juin 1856.



Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique.
Service spécial de l'ÉCHO SAUMUROIS

Paris, 27 avril, 1 h. 15, soir.

La journée parlementaire sera à peu près nulle aujourd'hui.

Il paraît presque certain que la Chambre s'ajournera ce soir, après le vote des obligations à lots de la compagnie de Panama.

Aucune commission importante n'a été convoquée.

Par suite de l'invitation au banquet refusée par M. Durand, sénateur, maire d'Agen; aux journalistes, ceux-ci ont décidé de n'envoyer aucun compte-rendu des toasts portés en l'honneur du Président de la République.

Ce soir, M. Boulanger offre un dîner de quarante couverts qui comprendra vingt députés et M. Naquet, sénateur; les autres convives seront des journalistes ou des amis.

M. de la Forge offre de démissionner, afin que M. Boulanger se présente contre lui à Paris.

Les boulangistes refusent cet offre, demandant la démission collective de la députation de la Seine.

Nouvelles à la main.

Dans un café.
Un habitué de l'endroit à un ex-beau :
— Vous parlez comme un vieux gâteux.
L'ex-beau, se levant furieux et menaçant :
— Monsieur ! ?
— Allons, calmez-vous; je retire « vieux ».
— A la bonne heure !

Un journal américain publie les lignes suivantes :
« Excellente invention. Manière d'écrire sans plume ni encre, enseignée franco, contre un dollar. Ecrire J.-H. Station, New-York, U. S. »

Nombre de naïfs ont envoyé leurs cinq francs, et, par retour du courrier, ils ont reçu la réponse suivante :

« Prenez un crayon. »

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, 23.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1890

MAISON, COUR, CHANTIER ET HANGARS,

Situés à Saumur, quai de Limoges, n^o 12, Actuellement occupés par M. IMBERT, charpentier.

S'adresser à M^le DEBILLOT, quai de Limoges, 43, ou à M^e AUBOYER, notaire.

A cette époque de l'année où les légumes frais sont encore si rares et si chers, nous recommandons aux personnes soucieuses de leurs intérêts, les excellentes conserves de *Petits Pois* et *Haricots verts* de la maison Bonvais-Filon, de Nantes, vendus à l'ÉPICERIE CENTRALE : 0 fr. 50 c. la boîte de 1/2 litre pour 3 personnes, 0 fr. 95 c. le litre pour 6 personnes, et la boîte de 2 litres pour 12 personnes 1 fr. 75 c.

Voulez-vous acheter Bon Marché, adressez-vous à

L'ÉPARGNE POPULAIRE

87, rue d'Orléans, Saumur,

Où vous trouverez :

Des Complètes Haute Nouveauté, depuis 33 fr., Lingerie, Toile, Nouveauté, Draperie, Confections pour Hommes et Enfants, Chaussures, Chapellerie, Horlogerie, Bijouterie, Glaces, Meubles et Literie, etc., etc., en un mot tout ce qui concerne le Ménage, vendu à des prix défiant la concurrence.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT
MENIER

Exiger le véritable nom

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblie par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, ph^m, 402, r. Richelieu, PARIS, & Ph^m.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

2 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'EXPULSION

(Suite et fin)

Un vieux serviteur, qui cultivait depuis plus de trente ans le jardin des Pères, avait reconnu le pieux interlocuteur au son de sa parole. La barricade fut rapidement enlevée; la porte s'ouvrit; et les deux voyageurs furent reçus avec une joie mêlée d'étonnement par les religieux prévenus de l'arrivée.

— D'où venez-vous?... Comment se fait-il?... Les questions se multipliaient.

— Un lit d'abord et quelque cordial pour mon malade !... demanda le Père Anselme.

Tandis que les Pères installaient le moribond dans une chambrette destinée aux religieux de passage, les laïques s'empressaient de relever la barricade et de la consolider.

Il commençait à être temps.

Par une fenêtre du premier étage, on voyait arriver les gendarmes suivis d'une compagnie d'infanterie. Bientôt vint se joindre à eux un détachement de cavalerie d'une garnison voisine.

Tout ce déploiement de force armée pour trois religieux à arracher de leur domicile!

Ce n'était pourtant pas une précaution inutile, car la foule, qui allait toujours grossissant, répé-

tail à chaque arrivée de troupes et à chaque mouvement des soldats tendant à la refouler : Vive les Pères ! Vive Ledoux ! Vive le commissaire ! Vive la liberté !

Un employé de la sous-préfecture ayant crié : A bas les Jésuites ! A bas les calotins ! il s'en fallut de bien peu qu'il ne fût jeté à l'eau par les ouvriers qui, machinalement, avaient suivi leurs femmes, et, d'instinct, protestaient contre l'appareil de l'exécution.

Cinq heures sonnait à Notre-Dame, un nouveau cortège déboucha d'une petite rue voisine. Il se compose du sous-préfet, du procureur de la République, du commissaire central du chef-lieu du département, de quatre agents de police et de cinq gendarmes. Un serrurier les accompagne.

Plus un cri ! Plus un mot ! Un silence imposant ! Les femmes se mettent à genoux. Les hommes cherchent à voir. Mais le jour n'est pas encore assez clair et les soldats maintiennent la foule à une trop grande distance de la maison.

Tout-à-coup on entend un bruit sourd, suivi bientôt d'un second, puis le craquement du bois de la porte qui vole en éclats.

Les spectateurs pâlisent. Les femmes entonnent d'une voix altérée par les pleurs le *Parce Domine* ! Les hommes se découvrent. Les cris éclatent de nouveau : Vive la liberté ! Vive les Pères ! Vive M. Ledoux ! Vive le commissaire ! Tout cela alternant avec les coups de hache qui ébranlent

jusqu'en ses assises l'inoffensive demeure, les ruades des chevaux que les gendarmes font reculer pour contenir les exaspérés ! Ce n'est plus la stupeur. Ce n'est plus la douleur. C'est la révolte.

Enfin, les exécuteurs sont entrés dans la maison éventrée.

Un silence d'angoisse se fait de nouveau dans la foule.

Bientôt, un religieux paraît, entre deux agents.

— Vive les Pères !

Puis, c'est un second, puis le dernier, puis le curé de Notre-Dame, puis les diverses notabilités de la ville : tous appréhendés au collet, tous entourés de gendarmes !

— Vive les Pères ! Vive Monsieur le curé !

La foule veut courir au devant des expulsés. Les gendarmes et le cordon de troupes y font obstacle. Alors, se ruant sur les arbres qui bordent la route, tous, hommes et femmes, arrachent les branches et le feuillage, et le chemin est bientôt jonché de rameaux comme à Jérusalem pour l'entrée du Sauveur.

Mais d'où vient que le cortège des prisonniers reste devant la maison vide et n'avance pas ?

Jetons un regard à l'intérieur.

Au moment où les exécuteurs approchaient de la quatrième chambre : — Il n'y a plus personne, dit le sous-préfet.

— Si, répondit le procureur. J'entends réciter des prières.

La serrure fut forcée, la porte ouverte.

— dit lentement le Père Anselme, en se laissant appréhender.

Le procureur était sur le seuil. Il entra.

— Oh ! mon Dieu !...

A ce cri, le sous-préfet se précipite; mais il recule aussitôt sur un geste désespéré du magistrat.

Celui-ci, à genoux, tout en larmes, près du lit où gisait le jeune Père arrivé dans la nuit, ne cessait de répéter, au milieu de ses sanglots :

— Mon frère ! Mon pauvre frère !

— Je voulais mourir dans les bras, répondit d'une voix éteinte le mourant : Béni soit Dieu qui a exaucé ma prière !

Le Père Anselme s'était rapproché. Le sous-préfet, son képi à la main, regardait sans comprendre.

Au dehors, les cris s'étaient tus. On n'entendait que le *Parce Domine* chanté à tour de rôle par les expulsés et par l'assistance, tantôt vibrant et sonore comme une prière de croyants, tantôt lointain, étouffé, confus, comme l'appel désespéré des naufragés.

Le procureur, tenant son frère enlacé, lui demandait pardon dans ce balbutiement sans suite des douleurs inexprimables.

Le jeune Père le baisa au front; puis, levant vers le crucifix des yeux brillants d'une reconnaissance ineffable, il commença, en rassemblant toutes les forces de son être brisé, les prières des agonisants :

« Seigneur, ayez pitié de nous ! Christ, ayez pitié de nous ! Seigneur, ayez pitié de nous ! »

ADRIEN HUBERT.

Étude de M^e PAUL PROUX, commis-saire-priseur à Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Par suite de saisie-exécution.

Le LUNDI 30 avril 1888, à 1 heure du soir, et jours suivants s'il y a lieu, à Saumur, rue de la Comédie, n° 23, ancienne maison PICHÉRIET et VOISIN,

Il sera vendu :

Une très belle salle à manger en chêne sculpté, un ameublement de salon en acajou garni en damas bleu, armoire à glace, bois de lits, commode-toilette, guéridons, console, table style Henri II et autres, fauteuils, chaises, grandes glaces, pendules, flambeaux, rideaux, tapis, objets d'étagères, tableaux, gravures, plats et assiettes en vieille faïence, volumes; Matelas, couvertures, traversins, oreillers, édredon, nappes, serviettes, essuie-mains, cheval, équipages, charrettes à limon et à bras, quatre cents sacs en toile et quantité d'autres objets.

Au comptant, plus 3 0/0.

A Vendre ou à Louer

DE SUITE

Avec ou sans le Clos de vigne

JOLIE PROPRIÉTÉ

DITE DE PLAISANCE,

Sise au Pont-Fouchard,

Appartenant à M. Papin-Leroy.

S'adresser à M^e BRAC, notaire, et au vigneron PELTIER pour visiter.

A VENDRE OU A LOUER

DE SUITE

PETITE PROPRIÉTÉ

Sur la route de Dampierre,

Dépendant de la succession de M^{me} LECOMTE-GOUBY.

S'adresser, pour visiter, au voisin, M. SCHRETTENALEK, dépositaire des clefs, et à M^e BRAC, notaire.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1888,

UNE PETITE MAISON

Faisant le coin de la rue Dacier et de la rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, ou à M^e AUROYER, notaire, place de la Bilange. (46)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1889,

UNE

MAISON D'HABITATION

Située rue de l'Abreuvoir, Occupée actuellement par M. SPRECHER, distillateur; Avec vastes Magasins, Caves, Remises et Ecuries.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Dacier, 28.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

DEUX CHAMBRES

Situées rue Haute-Saint-Pierre, n° 5, à Saumur.

S'adresser à l'Orphelinat Saint-Joseph, même rue, n° 3.

A VENDRE

A Saumur,

COFFRE-FORT

Système Haflner aîné.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS

Madame CHAGNEAUD, gérante du Mess des Elèves-Officiers de Saumur, prévient le public qu'elle ne recon- naîtra aucun engagement qui ne porterait pas sa propre signature.

ON DEMANDE une bonne domes- tique, bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

Externat de jeunes filles

DIRIGÉ PAR M^{me} ROBIN

28, rue de la Tonnelie, Saumur.

Prend des fillettes à partir de 6 ans, pour les conduire au certificat d'études et au brevet. — Prix modérés.

En cours de publication dans

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil littéraire illustré qui paraît tous les Dimanches

LA GRANDE MARNIÈRE

Par GEORGES OHNET.

LA GOUTTE DE SANG

Par MAURICE DRACK.

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES

Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS :

DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr.; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'union postale: 1 an, 8 fr. 50; 6 mois, 4 fr. 25.

La Collection se compose actuelle- ment de 55 Volumes et renferme les Ouvrages des meilleurs Écrivains contemporains.

Envoi franco sur demande affran- chie d'un numéro spécimen et du catalogue indiquant les primes.

En préparation: romans de Charles MÉROUVEL, Camille BIAS, Alfred de BRÉHAT, etc.

BUREAUX, 64, rue Amelot, PARIS.

ON S'ABONNE aussi au bureau de l'Echo Saumurois.



Guerison de la GOUTTE, du RHUMATISME de la GRAVELLE et de la SCIATIQUE par le VIN DU FLOT (Env. n° 30, r. Trévise, Paris, 1^{er} ph^o 4 fr. la bout. Env. n° 2 bout. c. mand. 8 fr.)



ROYAL-KINA Guérit les Fièvres et l'Anémie 250, rue de la Harpe, Paris.

Couronnes Funéraires en tous Genres
SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL
ANCIENNE MAISON CUPIT
COCHET-CHAILLOUX
Successeur
20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR
Fleurs Artificielles et Plantes d'Appartement
Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie, Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.
ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES
Articles spéciaux pour MM. les Ecclésiastiques.

LE COLLÈGE DE SAUMUR
PRÉPARE AUX
ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS
ET A L'EMPLOI
D'Elève Mécanicien des Equipages de la Flotte
L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4^{er} Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

DENTS
SANS PALAIS NI CROCHETS
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
Extraction, Aurification — Prix modéré.
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 26 AVRIL.

Valeurs au comptant	Clôture précé ^d	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé ^d	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé ^d	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé ^d	Dernier cours.
3 %	81 80	82 15	Est	793 75	795	Obligations.			Gaz parisien	630	629 50
3 % amortissable	85	85	Paris-Lyon-Méditerranée	1275	1272 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	535	528 50	Est	389	389
3 % (nouveau)			Midi	1157 50	1155	— 1865, 4 %	521	521	Midi	397	397
4 1/2 % (nouveau)	106 55	106 95	Nord	1527 50	1523	— 1869, 3 %	405	407 25	Nord	406 25	405
Obligations du Trésor	510	510	Orléans	1300	1305	— 1871, 3 %	399	399	Orléans	368 50	368
Banque de France	3415	3445	Ouest	875	880	— 1875, 4 %	519	519	Ouest	298 75	296 75
Société Générale	420	450	Compagnie parisienne du Gaz	1305	1315	— 1876, 4 %	515 50	517 50	Paris-Lyon-Méditerranée	999 50	998
Comptoir d'escompte	1030	1030	Canal de Suez	3135	3142 50	Bons de liquid. Ville de Paris	516 50	516 50	Paris-Bourbonnais	394 50	395
Crédit Lyonnais	163 75	167 50	C. gén. Transatlantique	525	526 25	Obligations communales 1879	475	475	Canal de Suez	580	589 50
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1857 50	1860	Russe 5 0/0 1870	96 75	97 25	Obligat. foncières 1879 3 %	487	486 25	Panama 6 0/0	380	380
Crédit mobilier	805	805				Obligat. foncières 1 83 3 %	384	383 50			
Canal Intér.-Panama	341	340									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ							SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.								
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Expr. matin	Mixte matin	Expr. soir	Omn. soir
Saumur(ori.)	2 03	6 53	8 31	10 37	1 38	4 16	Saumur(ori.)	7 57	11 54	1 35	3 05	5 42	11 7		
Saumur(état)		6 50	8 31	10 37		4 13	Vivry	8 10	12 09		3 17	5 54			
Nantillyhalte		7 03	8 37	10 44		4 26	Blou	8 19	12 18		3 26	6 03			
Varr.-Chacé		7 09	8 48	10 52		4 32	Vernantes	8 32	12 31		3 39	6 14			
Brézé-s.-Cyr		7 17	9 02	11		4 40	NoyantMéon	8 59	12 59	2 13	4 01	6 28	11 47		
Montreuil(a)	2 31	7 29	9 19	11 15	2 06	4 55	Chât.-d-Loir	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31		
— (départ.)	2 34	7 33		11 24	2 08	4 59									
Thouars	2 53	8		11 57	2 27	5 27									
Loudun		8 10			2 52	5 52									
Poitiers		10 33			5	12 12									

LIGNE D'ORLÉANS

ANGERS — SAUMUR — TOURS									
STATIONS	Diréc. matin	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir	Diréc. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir
Angers	2 19	6 30	8 45	11 29	2 57	5 33	9 35		
La Ménitrie	2 52	7 10	9 10	12 08	3 42	6 13	10 05		
Les Rosiers	7 19	9 18	12 17	3 52	6 22				
St-Clément	7 26		12 24	3 59	6 28				
St-Martin	7 33		12 31	4 07	6 36				
Saumur(a)	3 22	7 46	9 34	12 44	4 20	6 49	10 24		
— (départ.)	3 27	7 52	9 37	12 48	4 31	6 53	10 30		
Varennes	8 03	9 48	11 01	4 45	7 06				
Port-Boulet	3 52	8 20	9 57	11 15	5 01	7 20	10 40		
Langéais	4 26	8 59	10 19	11 53	5 46	7 59	11 46		
Tours	5 05	9 42	11 05	2 36	6 35	8 42	11 48		

SAUMUR — LA FLÈCHE

STATIONS	Expr. matin	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir
Saumur	7 05	1 18	7 20	La Flèche	7 13	10 20
Vivry	7 21	1 31	7 33	Clefs	7 33	10 46
Longué	7 45	1 45	7 48	Baugé	7 53	11 15
Jumelles	8 08	1 57	8 01	Jumelles	8 09	11 37
Baugé	8 33	2 13	8 18	Longué	8 24	11 57
Clefs	9 01	2 30	8 37	Vivry	8 38	12 17
La Flèche	9 20	2 45	8 52	Saumur	8 55	12 39

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.